

Saint Jean de Crieulon, le 01 juin 2026



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur le conseiller municipal,

Sur convocation de Monsieur le Préfet, conformément au décret du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux et à l'arrêté préfectoral n°30-2026-05-21-00001 du 21 mai 2026, en vue du renouvellement des sénateurs du Gard prévu le 27 septembre 2026, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le :

Vendredi 05 juin 2026 à 18 heures
dans la salle du conseil de la mairie de Saint Jean de Crieulon

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le conseiller municipal, l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

1. Elections sénatoriales : désignation des conseils municipaux.

DOMINICUS Romain
MAIRE



POUVOIR (1)

Je soussigné(e) :

donne pouvoir à (2)

- * De me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le
- * De prendre part à toutes les délibérations
- * D'émettre tous votes et signer tous documents

(3)

Fait à

le

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité

(2) Nom, prénom, adresse

(3) Porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer.